

« Veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services en matière préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dont elle a besoin et à ce que ces services soient de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières pour les usagers », c'est ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la couverture universelle. Cette dernière trouve ses origines dans la Constitution de l'OMS, adoptée en 1948, qui fait de la santé l'un des droits fondamentaux de tout être humain, et dans la Stratégie mondiale de la Santé pour tous, lancée en 1979. Ce droit à la santé est reconnu et adopté par les députés qui préparent la nouvelle Constitution tunisienne.

Conscient de l'importance de la couverture universelle, en particulier pour les plus vulnérables, afin de leur garantir un meilleur accès aux services de santé sans s'appauvrir pour autant, le ministère de la Santé en Tunisie a mené une analyse conjointe du système de financement de la santé dans le pays en collaboration avec l'OMS.

Une équipe conjointe OMS-Ministère de la Santé, composée d'experts nationaux et internationaux, spécialistes des systèmes de financement de la santé, a commencé son travail par une revue documentaire, suivie d'une mission du 14 au 18 janvier 2013. Le but de cette mission était de comprendre le fonctionnement du système de financement de la santé en Tunisie, de cerner les défis institutionnels et organisationnels pour la couverture universelle des soins, et d'analyser les diverses pistes envisagées dans ce domaine. Pour ce faire, les experts utilisent une approche proposée par l'OMS, intitulée OASIS (« *Organizational Assessment for Improving and Strengthening Health Financing* »), reposant sur l'analyse organisationnelle en vue de l'amélioration et du renforcement du financement de la santé. Celle-ci propose des outils (indicateurs) mais permet également de s'adapter aux besoins et aux questions spécifiques du pays.

»), reposant sur l'analyse organisationnelle en vue de l'amélioration et du renforcement du financement de la santé. Celle-ci propose des outils (indicateurs) mais permet également de s'adapter aux besoins et aux questions spécifiques du pays.

L'équipe a pu s'entretenir avec les responsables de plusieurs départements du ministère de la Santé et dans les autres ministères concernés, tels que les ministères des Finances, du Développement régional et de la Planification, l'Institut national de la statistique et la Caisse nationale d'assurance-maladie. Tous ces intervenants se sont réunis à la fin de cette mission commune pour une journée de séminaire, le 17 janvier 2013, afin d'échanger leurs points de vue et d'unir leurs perspectives sur le sujet.

Une liste de propositions ou pistes de réflexions a été émise à la fin de cette mission. Ce travail d'état des lieux et d'analyse du système de santé alimentera une analyse approfondie permettant de relever les défis du financement du système de santé en Tunisie. Le rapport de

l'étude sera remis au ministre de la Santé d'ici la fin du mois de février. Il viendra enrichir le dialogue national lancé par le ministère de la Santé le 8 octobre 2012. Enfin, il fera l'objet d'un large débat, le dialogue sur les enjeux et les pistes de réforme étant ouvert à l'ensemble des partenaires du monde de la santé ainsi qu'aux citoyens.

Saturday 17th of May 2025 06:41:58 PM